

Section Santé Humaine

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 8-1791 rév. 15**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

AGENCE FRANCAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

8 RUE AUBER

75009 PARIS 9

SIREN N° 130001894

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017***Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'examens/analyses en :

*and Cofrac rules of application for the activities of examination/analysis in :***BIOLOGIE MEDICOLEGALE***FORENSIC BIOLOGY*réalisées par / *performed by :***DEPARTEMENT DES ANALYSES - AFLD**

et précisément décrites dans l'annexe technique suivante.

and precisely described in the following technical annexes.

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 demonstrates technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac website www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date :* **14/12/2021**Date de fin de validité / *expiry date :* **28/02/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable de l'Unité Support et Evaluateurs

*Unit manager - Support and Evaluator Unit,***Magali THERAUD**

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de son annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Accréditation Non Valide

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 8-1791 Rév 14.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 8-1791 Rév 14.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE A L'ATTESTATION D'ACCREDITATION – REV. 15

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

DEPARTEMENT DES ANALYSES - AFLD
143 AV ROGER SALENGRO
92290 CHATENAY-MALABRY

Pour ses sites :

- DEPARTEMENT DES ANALYSES - AFLD - 143 AV ROGER SALENGRO - 92290 CHATENAY-MALABRY

Elle porte sur les examen(s)/analyse(s) suivante(s) :

Accréditation Non Valable

Site	DEPARTEMENT DES ANALYSES - AFLD 143 AV ROGER SALENGRO 92290 CHATENAY-MALABRY
-------------	---

Elle porte sur les examens(s)/analyse(s) suivante(s) :

BIOLOGIE MEDICOLEGALE / Préparation des échantillons pour le contrôle du dopage humain :

Principes de préparation des échantillons :

- Hydrolyse chimique
- Dérivatisation
- Dilution et dosage
- Hydrolyse enzymatique
- Immunopurification
- Extraction Liquide Liquide (LLE)
- Extraction Phase Solide (SPE)
- Ultrafiltration
- HPLC
- Digestion enzymatique
- Précipitation

Accréditation Non Valide

BIOLOGIE MEDICOLEGALE / Contrôle du dopage humain					
Code	Nature de l'échantillon biologique/de la région anatomique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
MLDH01D	Sérum Urine	<p>Objectif de la méthode : Dépistage</p> <p>Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>S2 : Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques</p>	Dosage par liaison d'affinité (immunoessai)	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions de l'AMA
MLDH01C	Sérum Urine	<p>Objectif de la méthode : Confirmation</p> <p>Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>S2 : Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques</p>	Dosage par liaison d'affinité (immunoessai)	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions de l'AMA

Accréditation Non Valable

BIOLOGIE MEDICOLEGALE / Contrôle du dopage humain					
Code	Nature de l'échantillon biologique/de la région anatomique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
MLDH02D	Urine Plasma Sérum	<p>Objectif de la méthode : Dépistage</p> <p>Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>Dans le plasma et le sérum : S2 : Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques S5 : Diurétiques et agents masquants</p> <p>Dans l'urine : S1 : Agents anabolisants S2 : Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques S4 : Modulateurs hormonaux et métaboliques S5 : Diurétiques et agents masquants S6 : Stimulants</p>	LC-MS ⁿ (n≥1)	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions de l'AMA

Accréditation Non Valide

BIOLOGIE MEDICOLEGALE / Contrôle du dopage humain					
Code	Nature de l'échantillon biologique/de la région anatomique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
MLDH02C	Urine Plasma Sérum	<p>Objectif de la méthode : Confirmation Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>Dans le plasma et le sérum : S2 : Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques</p> <p>Dans l'urine : S1 : Agents anabolisants S2 : Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques S3 : Bêta-2 agonistes S4 : Modulateurs hormonaux et métaboliques S5 : Diurétiques et agents masquants S6 : Stimulants S7 : Narcotiques S9 : Glucocorticoïdes P1 : Bêtabloquants ----</p> <p>Facteurs confondants (alcool, inhibiteur enzyme, anti fongique)</p>	LC-MS ⁿ (n≥1)	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions et autres documents de l'AMA

BIOLOGIE MEDICOLEGALE / Contrôle du dopage humain					
Code	Nature de l'échantillon biologique/de la région anatomique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
MLDH03D	Plasma Sérum Urine	<p>Objectif de la méthode : Dépistage</p> <p>Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>S2 : Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques</p>	Electrophorèse par gel (IEF / SAR / SDS-PAGE / SAR-PAGE / Native-agarose) et immunoblotting	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions de l'AMA
MLDH03C	Plasma Sérum Urine	<p>Objectif de la méthode : Confirmation</p> <p>Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>Dans l'urine, le plasma et le sérum : S2 : Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques</p> <p>Dans le plasma et le sérum : M1 : Manipulation de sang ou de composants sanguins</p>	Electrophorèse par gel (IEF / SAR / SDS-PAGE / SAR-PAGE / Native-agarose) et immunoblotting	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions de l'AMA

BIOLOGIE MEDICOLEGALE / Contrôle du dopage humain					
Code	Nature de l'échantillon biologique/de la région anatomique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
MLDH04D	Urine	<p>Objectif de la méthode : Dépistage</p> <p>Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>S1 : Agents anabolisants S3 : Bêta-2 agonistes S4 : Modulateurs hormonaux et métaboliques S6 : Stimulants S7 : Narcotiques S8 : Cannabinoïdes</p>	GC-MS ⁿ (n≥1)	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions de l'AMA
MLDH04C	Urine	<p>Objectif de la méthode : Confirmation</p> <p>Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>S1 : Agents anabolisants S3 : Bêta-2 agonistes S4 : Modulateurs hormonaux et métaboliques S6 : Stimulants S7 : Narcotiques S8 : Cannabinoïdes</p>	GC-MS ⁿ (n≥1)	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions de l'AMA

BIOLOGIE MEDICOLEGALE / Contrôle du dopage humain					
Code	Nature de l'échantillon biologique/de la région anatomique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
MLDH05C	Urine	<p>Objectif de la méthode : Confirmation</p> <p>Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>S1 : Agents anabolisants S4 : Modulateurs hormonaux et métaboliques</p>	GC/C/IRMS	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions de l'AMA

Accréditation Non Valide

BIOLOGIE MEDICOLEGALE / Contrôle du dopage humain					
Code	Nature de l'échantillon biologique/de la région anatomique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
MLDH06D	Urine Sérum	<p>Objectif de la méthode : Dépistage</p> <p>Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>Dans le sérum : S2 : Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques S5 : Diurétiques et agents masquants</p> <p>Dans l'urine : S1 : Agents anabolisants S2 : Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques S3 : Bêta-2 agonistes S4 : Modulateurs hormonaux et métaboliques S5 : Diurétiques et agents masquants S6 : Stimulants S7 : Narcotiques S8 : Cannabinoïdes S9 : Glucocorticoïdes M1 : Manipulation de sang ou de composants sanguins P1 : Bêtabloquants ----- Facteurs confondants (alcool, inhibiteur enzyme, anti fongique)</p>	LC-HRMS ⁿ (n≥1)	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions et autres documents de l'AMA

BIOLOGIE MEDICOLEGALE / Contrôle du dopage humain					
Code	Nature de l'échantillon biologique/de la région anatomique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
MLDH06C	Sérum	<p>Objectif de la méthode : Confirmation</p> <p>Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>S2 : Hormones peptidiques, facteurs de croissance, substances apparentées et mimétiques</p>	LC-HRMS ⁿ (n≥1)	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions de l'AMA
MLDH07D	Urine	<p>Objectif de la méthode : Dépistage</p> <p>Mesure de la gravité spécifique</p>	Réfractométrie manuelle et automatisée	Méthodes reconnues (A)	
MLDH07C	Urine	<p>Objectif de la méthode : Confirmation</p> <p>Mesure de la gravité spécifique</p>	Réfractométrie manuelle	Méthodes reconnues (A)	
MLDH08D	Plasma Sérum	<p>Objectif de la méthode : Dépistage</p> <p>Recherche et identification, et/ou détermination de la concentration des substances suivantes :</p> <p>M1 : Manipulation de sang ou de composants sanguins</p>	Spectrophotométrie	Méthodes reconnues, adaptées ou développées (B)	Cf. Liste des interdictions de l'AMA
MLDH09D	Sang total	<p>Objectif de la méthode : Dépistage</p> <p>Passeport hématologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Calcul - Cytométrie en flux - Spectrophotométrie 	Méthodes reconnues (A)	Cf. Liste des interdictions de l'AMA

BIOLOGIE MEDICOLEGALE / Contrôle du dopage humain

Code	Nature de l'échantillon biologique/de la région anatomique	Nature de l'examen/analyse	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Remarques (Limitations, paramètres critiques, ...)
MLDH10D	Urine	Objectif de la méthode : Dépistage Mesure du pH	Analyse physico-chimique (Mesure sur bandelette avec lecture automatisée)	Méthodes reconnues (A)	
MLDH10C	Urine	Objectif de la méthode : Confirmation Mesure du pH	Analyse physico-chimique (Mesure sur bandelette avec lecture automatisée)	Méthodes reconnues (A)	

Accréditation Non Valable

En application du référentiel "**Standard International pour les Laboratoires**" (ISL-SIL) et documents rattachés annexes publiés par l'**Agence Mondiale Antidopage** (WADA-AMA), dans le cadre de la collaboration ILAC/WADA (AMA).

Portée flexible standard (A): Le laboratoire peut adopter toute méthode reconnue (fournisseur, bibliographie ou normalisée), selon le(s) même principe(s) de méthode, dans la limite des possibilités définies dans la portée d'accréditation.

Portée flexible étendue (B): Le laboratoire peut adopter et/ou adapter toute méthode reconnue (fournisseur, bibliographie ou normalisée), voire développer ses propres méthodes, selon le(s) même principe(s) de méthode, dans la limite des possibilités définies dans la portée d'accréditation.

La liste exhaustive en vigueur des examens/analyses couverts par l'accréditation est disponible auprès du laboratoire.

accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte en référence dans le document SH INF 50 disponible sur www.cofrac.fr.

Validé par

Le Responsable d'accréditation,
The Accreditation Manager,
Nicolas RONDINEAU

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique – rév. 14.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr